

VALARCHER Marie-Carmen

Butry le, 27 juin 2024

VALARCHER Jean-Pierre

Allée du clos Cossard

Butry sur Oise

A l'attention de Mme/M. la/le

Commissaire enquêteur

Objet : révision du PLU Butry sur Oise – emplacement réservé B – extension de la station d'épuration – Justification de l'utilisation de l'article L151-19 du code de l'Urbanisme

Madame, Monsieur,

Par le présent courrier, nous souhaitons vous informer que l'emplacement réservé pour l'extension de la station d'épuration risque de porter atteinte à notre propriété en termes de valeur foncière. En effet, cette extension sera localisée devant notre propriété et nous pensons que personne ne serait d'accord pour avoir une vue directe sur une station d'épuration et subir les contraintes liées à son fonctionnement (bruits, odeurs, moustiques, ... ).

Par ailleurs, cette extension viendra interrompre la trame verte entre le bois communal et le bois appartenant au syndicat de gestion de la station. A noter qu'il y a cet endroit un chemin piétons/vélos identifié au PLU qui risque de perdre de son intérêt.

Par ailleurs, notre propriété a été identifiée en espace d'intérêt paysager à préserver et nous considérons incompatible la localisation de cet emplacement réservé avec notre classement selon l'article L151-19 du PLU. De plus, comme cela est déjà le cas depuis le passage du POS en PLU, nous restons dans l'attente de la justification de l'utilisation de cet article qui doit être motivé et mentionné exactement ce qui est à préserver (quel bâti ? quel espace vert ? quel arbre ? ... ). Seule la définition de l'article est reprise et c'est insuffisant pour justifier ce classement.

Enfin, au regard des espaces verts disponibles autour de la station, l'extension pourrait être envisagée en continuité, à droite de celle-ci pour prémunir toutes les propriétés foncières alentours et aussi conserver la continuité des espaces verts protégés. A noter que nous subissons, déjà, les conséquences de cette installation qui est à ciel ouvert et n'a aucunement été réfléchi pour s'intégrer entre deux espaces boisés classés.

Espérant avoir été entendus et compris, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

VALARCHER Marie-Carmen

VALARCHER Jean-Pierre

